

INTITULE DU POSTE

ENSAP BORDEAUX-2024-1776815-MCF TPCAU cat 2 n°2

**INTITULE LONG DU
POSTE**

*Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la conception
architecturale et urbaine / Catégorie 2*

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Aquitaine
Département	Gironde
Adresse	740 Cours de la Libération – 33400 Talence

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ENSAP Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, elle développe ses activités de formation, de recherche, de diffusion et d'expertises en lien avec de nombreux acteurs du territoire et notamment les universités de Bordeaux (UBx) et de Bordeaux Montaigne (UBM).

L'ENSAP Bordeaux accueille actuellement plus de 1100 étudiants encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 48 titulaires) et 52 agents administratifs. Ses locaux offrent un cadre de travail agréable, comportant de larges espaces extérieurs et disposant d'équipements adaptés (ateliers, atelier maquette, atelier bois, salles informatiques, médiathèque...).

L'école est attentive à la réussite étudiante de tout milieu et de toute filière du secondaire, elle adhère au programme Egalité des chances.

En matière de formation, elle dispense deux cursus complets permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grades de master) qui peuvent ouvrir au doctorat en architecture et paysage. Elle veille au développement des croisements pédagogiques entre les formations Architecture et Paysage mis en place dans le programme quadriennal 2023- 2027 appelés à prendre de nouvelles formes dans les années qui viennent.

En formation continue post master, elle délivre la HMONP et est co-accréditée avec les universités de Bordeaux et de Bordeaux Montaigne pour la délivrance de trois masters. En outre, elle a développé des coopérations transdisciplinaires avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur du territoire régional.

L'ENSAP Bordeaux propose une politique active de diffusion, en menant de nombreuses actions avec les acteurs du territoire (Arc-en-Rêve, 308 Maison de l'architecture) et par la mise en place de contenus sur divers médias (chaîne Youtube, médiathèque en ligne...). Elle participe aux grands événements culturels nationaux (Journées nationales de l'architecture) et du territoire (Festival international du film d'architecture et des aventures constructives).

Son ancrage territorial se traduit par plusieurs conventions avec les collectivités et la participation à des pôles de compétitivité, de recherche ou d'innovation.

À l'international, outre les accords de mobilité avec près de 60 écoles, l'ENSAP Bordeaux dispose d'un partenariat renforcé avec les universités de San Sébastian (Espagne), de Hanoi (Vietnam) ou de Tianjin (Chine).

Inscrite dans un territoire dynamique l'ENSAP Bordeaux offre un environnement de travail et de partenariat particulièrement riche en opportunités.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

En matière de recherche, l'ENSAP Bordeaux dispose d'une activité structurée autour de 3 unités interdisciplinaires, adossées aux universités et servant de cadre à la formation doctorale :

L'UMR CNRS Passages (100 chercheurs dont 21 de l'ENSAP Bordeaux), dont elle assure la co-tutelle, porte sur la reconfiguration des spatialités à l'épreuve des changements globaux. Cette UMR est liée à l'école doctorale 480 « Bordeaux Montaigne Humanités », et contribue à la formation des docteurs dans la mention « architecture et paysage » et à l'école doctorale Société, Politique, Santé publique – SP2 (ED 545 – « Université de Bordeaux ») pour la mention Anthropologie sociale et culturelle

Le laboratoire PAVE (11 chercheurs ENSAP Bordeaux) porte sur l'approche sociale et culturelle des mutations métropolitaines. Ce laboratoire est lié au Centre Emile Durkheim et à l'école doctorale SP2 et contribue à la formation de docteur dans la mention « sociologie », option « architecture ».

L'unité GRECCAU (10 chercheurs ENSAP Bordeaux) porte sur la maîtrise des ambiances et du confort ainsi que sur l'architecture et la construction durable. Ouverte sur le département de physique et d'ingénierie et liée à l'école doctorale 209, Sciences Physique et de l'Ingénieur de l'Université de Bordeaux, il contribue à la formation de docteurs dans ces disciplines.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Le maître ou la maîtresse de conférences enseignera dans la formation Architecture de l'ENSAP de Bordeaux, dont le cursus se déploie sur cinq années, structurées en deux cycles, conduisant au diplôme d'État d'Architecte (DE).

Il/elle participera activement aux enseignements relevant de la théorie et la pratique de la conception Architecturale et Urbaine dans les deux cycles de la formation : licence et master.

Il/elle pourra également être amené à participer aux enseignements de projet de paysage dans le cadre des croisements entre les deux formations au sein de l'établissement.

01. CHARGES PÉDAGOGIQUES

Elles visent à renforcer l'enseignement de la Théorie et la Pratique du Projet Architectural et Urbain.

Enseignement du Projet :

En Licence (S1 et S2), apprentissages fondamentaux sur la fabrication de l'espace et, notamment, en S1 « Premiers exercices d'architecture : la paroi - le couvert - la partition » et en S2, apprentissages traitant du Situé.

Ces thématiques, inscrites dans le programme pédagogique en place (2023-2027), peuvent être interprétées librement par le candidat.

En Master, apprentissage de compétences spécifiques relatives à la conception architecturale et urbaine croisant le paysage et sur la dimension contextuelle du projet (semestres S7, S8 et S9).

Cours magistraux & contenus théoriques :

L'enseignant contribuera à l'enseignement de Cours magistraux et d'analyse, notamment en S1, sur la notion d'espace. Ce cours est en lien direct avec les exercices de projet.

Projet de Fin d'Études - PFE :

L'enseignant participera à l'encadrement et au suivi des Projets de Fin d'Études des étudiants.

Recherche :

Il sera invité à participer aux travaux des Unités de recherche ainsi qu'à l'animation de liens entre recherche et enseignement.

02. AUTRES TACHES :

L'enseignant.e participera activement aux différentes instances de l'école, à la coordination pédagogique, à l'encadrement des stages et des mémoires en Master et aux différents jurys, notamment de PFE.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue

ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le/la candidat.e est un.e architecte praticien.e démontrant une expérience professionnelle et des réalisations témoins d'une pratique responsable et engagée dans le contexte de transition écologique.

Une solide expérience professionnelle à différentes échelles, du projet architectural et urbain, est attendue, afin de pouvoir enseigner le projet en atelier dans une approche multiscalaire.

Il/elle devra faire état d'une compétence pédagogique avérée, et notamment de l'enseignement du projet à différents niveaux du cursus.

Les principales compétences souhaitées sont les suivantes :

- Capacité à mettre en œuvre les outils pédagogiques fondamentaux nécessaires à la conception spatiale et architecturale en atelier de projet.
- Démarche critique susceptible de nourrir l'enseignement de la conception ; bonne connaissance des environnements socioprofessionnels de l'architecture et de leur évolution.
- Faire preuve d'un intérêt manifeste pour les outils et les enjeux d'adaptation de la discipline architecturale dans le contexte de transition écologique et de sa capacité à les transmettre.
- Capacité à formuler et transmettre une appréhension durable de l'architecture dans une démarche autant culturelle que technique, à analyser et projeter des intelligences constructives dans une perspective de frugalité.
- Capacité à inventer des formats pédagogiques et à réfléchir sur des modalités didactiques, appétence pour l'interdisciplinarité et les démarches exploratoires.
- Capacité à travailler de manière collégiale avec les équipes pédagogiques en place, et coordonner un semestre de licence avec les autres enseignements de l'UE, avec une posture pluridisciplinaire.

2 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplôme d'État d'Architecte : DPLG, DE+HMONP ou équivalent d'une licence d'exercice à l'étranger.

Recherches, publications professionnelles et /ou scientifiques, appréciées.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAP de Bordeaux

CANDIDATURE**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

Sylvie Hervé, responsable du service de la coordination des moyens, des ressources humaines et des conditions de travail
(sylvie.herve@bordeaux.archi.fr – 05 57 35 11 13)

Autre personne à contacter

Assane Sow, responsable adjoint du service de la coordination des moyens, des ressources humaines et des conditions de travail
(assane.sow@bordeaux.archi.fr – 05 57 35 11 52)